

SACREMENT DES MALADES DIMANCHE 4 MAI 2025

Celles et ceux qui le souhaitent pourront recevoir le sacrement des malades au cours de l'eucharistie du

dimanche 4 mai 2025 à 10h00 à Mésigny.

Ceux qui ne pourraient se déplacer pourront le recevoir à leur domicile, après un contact préalable de la famille avec un des bénévoles de la pastorale du domicile de la paroisse.

Dans tous les cas, il vous suffit de remplir et de signer l'inscription ci-dessous et soit la remettre le plus tôt possible à une personne de la paroisse, soit l'envoyer par courrier postal (adresse en bas de page) ou courrier électronique ste-famille@diocese-annecy.fr à la maison Paroissiale de Sillingy

avant le lundi 28 avril 2025

Nom

Prénom

Adresse postale :

.....

Tél :

- Désire recevoir le sacrement de l'onction des malades au cours de la messe du dimanche 4 mai 2025 à 10 h 00 à Mésigny.
- Souhaite qu'on vienne me chercher à mon domicile pour me conduire à l'église et me raccompagner après la célébration.

Date _____

Signature :